



AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PAR L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020 DE LA VILLE D'AMQUI

Est par la présente donné par la soussignée, avocate et greffière de la Ville d'Amqui, que :

Le **lundi 15 janvier 2018**, une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville d'Amqui aura lieu, à compter de **21 h**, à l'**hôtel de ville d'Amqui**. Au cours de cette séance extraordinaire, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, de même que le programme triennal des dépenses en immobilisations 2018-2019-2020 seront adoptés.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à assister à cette séance au cours de laquelle les délibérations du conseil et la période de questions et commentaires des citoyens porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal des dépenses en immobilisations.

Le présent avis est donné conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Amqui, ce 19 décembre 2017.

Marie-Hélène Dupont, avocate
Greffière